

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 14 mai 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boischatel, tenue le 14<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024, à 18 h 30 à l'Hôtel de ville.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Marie-Pierre Labelle et Martine Giroux, messieurs les conseillers Daniel Morin, Jean-François Paradis et Vincent Guillot. Est absente madame la conseillère Lynne Colquhoun. Le directeur général ainsi que la directrice générale adjointe et greffière-trésorière sont également présents.**

**ORDRE DU JOUR**

1. Mandat services professionnels – Étude de faisabilité – Services d'égouts et d'aqueduc – École de Boischatel
2. Création de poste – Service des loisirs et de la culture
3. Autorisation de dépenses – Sécurité Domaine du boisé
4. Autorisation de dépenses – Clôtures Domaine de la rivière
5. Autorisation – Vente du lot 6 518 575
6. Demandes de PIIA
7. Autorisation de dépenses – Location de répéteur – Service de sécurité incendie
8. Autorisation de signature – Entente de fin d'emploi
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-1181 modifiant le Règlement numéro 2017-1035 ayant pour objet d'établir la tarification de différents services municipaux
10. Période de questions
  - 10.1 Membres du conseil
  - 10.2 Public
11. Levée de l'assemblée

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

2024-05-124

**1. Mandat services professionnels – Étude de faisabilité – Services d'égouts et d'aqueduc – École de Boischatel**

**Considérant que** la Municipalité envisage de prolonger les services d'aqueduc et d'égout pour desservir un terrain qui pourrait accueillir un nouveau bâtiment scolaire;

**Considérant qu'il** est nécessaire d'être accompagné par des professionnels afin d'évaluer la faisabilité de ce projet;

**Considérant** l'offre de services professionnels de la firme Génio experts-conseils;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de mandater la firme Génio experts-conseils pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour un montant estimé à 14 000 \$, plus les taxes, et selon les taux horaires prévus à l'offre de service du 11 avril 2024.

Les sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

2024-05-125

**2. Création d'un poste – Service des loisirs et de la culture**

**Considérant qu'il** peut être difficile pour les parents de Boischatel d'accéder à des cours de natation pour leur(s) enfant(s);

**Considérant qu'il** est possible de créer un poste de moniteur aquatique pour offrir les activités de la programmation des loisirs durant la période estivale;

**Considérant** la recommandation du directeur du service des loisirs et de la culture;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder à la création du poste de moniteur aquatique et d'adopter l'échelle salariale pour ce poste.

2024-05-126

**3. Autorisation de dépenses – Sécurité Domaine du boisé**

**Considérant que** le conseil municipal désire renforcer la sécurité au Domaine du boisé;

**Considérant que** la présence d'un agent de sécurité est l'une des mesures retenues pour contribuer à la prévention des incidents, à la protection des biens et à la sécurité des usagers et du personnel;

**Considérant** l'offre de l'entreprise Gardium;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de renforcer la sécurité au Domaine du boisé par la présence d'un agent de sécurité de l'entreprise Gardium à raison de 27,5 heures / semaine pour une période approximative de cinq (5) semaines, et ce, selon les taux prévus à l'offre de service.

Les sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

2024-05-127

**4. Autorisation de dépenses – Clôtures Domaine de la rivière**

**Considérant que** le conseil municipal désire lacter les clôtures au Domaine de la rivière;

**Considérant** l'offre de l'entreprise Clôtures universelles inc.

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement de procéder à l'acquisition de lattes pour les clôtures du Domaine de la rivière à l'entreprise Clôtures universelles inc. pour un montant total estimé à 1 763,75 \$, plus taxes.

Les sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

2024-05-128

**5. Autorisation – Vente du lot 6 518 575**

**Considérant que** la Municipalité est propriétaire du lot 6 518 575 qui consiste en une parcelle résiduelle sans utilité précise;

**Considérant que** la Municipalité a reçu une promesse d'achat de Nicolas Besner et Christelle Rivard pour ce terrain pour un montant de 9 490 \$, plus les taxes;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement de procéder à la vente du terrain portant le numéro de lot 6 518 575 aux proposants au prix soumis, plus les taxes, et d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint à signer tous les documents nécessaires à la transaction.

2024-05-129

**6. Demandes de PIIA**

**Considérant que** les demandes de PIIA ci-dessous ont été modifiées;

**Considérant que** les demandes suivantes répondent aux objectifs et aux critères établis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

**Considérant que** le service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire recommande au conseil d'approuver les demandes suivantes, avec les modifications proposées s'il y a lieu;

No résolution CCU	Adresse	Objet de la demande	Modifications
240426-4a	20, chemin des Petites-Îles	Construction d'un bâtiment principal et d'un bâtiment accessoire	Raccordement aéro souterrain avec compteur électrique installé sur le bâtiment principal.
240423-4b	671, route des Trois-Saults	Construction d'une résidence unifamiliale isolée avec garage attaché	Raccordement aéro souterrain avec compteur électrique installé sur le bâtiment principal.  Sélectionner des essences d'arbres indigènes et adaptées au secteur pour les plantations.

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'approuver les demandes susmentionnées, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

2024-05-130

**7. Autorisation de dépenses – Location de répéteur – Service de sécurité incendie**

**Considérant** la modification des fréquences radio du service de sécurité incendie;

**Considérant** la mise à jour du nombre de radios du service de sécurité incendie;

**Considérant que** le service de sécurité incendie doit procéder à la location d'un répéteur privé dédié exclusivement au service de sécurité incendie;

**Considérant** l'offre de l'entreprise Orizon mobile;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser la location d'un répéteur privé dédié exclusivement au service de sécurité incendie pour un montant mensuel estimé à 650 \$, plus taxes.

2024-05-131

**8. Autorisation de signature – Entente de fin d'emploi**

**Considérant** la recommandation 2024-RH-005;

**Pour ce motif**, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer l'entente confirmant la fin d'emploi en date du 15 mai.

**9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-1181 modifiant le Règlement numéro 2017-1035 ayant pour objet d'établir la tarification de différents services municipaux**

Le sujet est reporté à une prochaine séance.

**10. Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- N/A

De la part de l'assistance :

- N/A

La période de questions a débuté à 18 h 37 et s'est terminée à 18 h 37.

2024-05-132

**11. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 18 h 37.

ASSISTANCE : 0 personne

---

Benoit Bouchard  
Maire

---

Sophie Antaya  
Directrice générale adjointe et  
greffière-trésorière

*« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*